

DPA Gare-Martinet-En Prélaz

Atelier du 27 mai 2025 en présence riverain·e·s

Compte-rendu de données brutes

26.06.2025

Rédaction :

Mathieu Pochon : mathieu.pochon@atelier-salto.ch

Cristina Mele : c.mele@interface-energies.ch

Table des matières

1	LISTE DES PARTICIPANT·E·S	3
2	OUVERTURE	4
3	CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ATELIER	5
3.1	SECTEUR EN PRÉLAZ.....	5
3.2	SECTEUR MARTINET-GARE NORD.....	5
4	MARCHE COMMENTÉE	6
4.1	QUESTIONS DES PARTICIPANT·E·S.....	6
4.1.1	<i>En Prélaz :</i>	6
4.1.2	<i>Martinet- Nord Gare:</i>	6
4.2	PLAN DE LA MARCHE COMMENTÉE.....	9
5	RÉFLEXION COLLECTIVE SUR TROIS THÉMATIQUES CLÉS	10
5.1	THÈME 1 : MOBILITÉ DOUCE.....	10
5.1.1	<i>Restitution en plénière</i>	11
5.2	THÈME 2 : ESPACES PUBLICS ET VÉGÉTALISATION.....	12
5.2.1	<i>Restitution en plénière espaces publics et végétalisation</i>	13
5.3	THÈME 3 : VIE DE QUARTIER ET PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS DE L'ESS.....	14
5.3.1	<i>Restitution plénière vie de quartier et programmation de l'ESS</i>	15
6	LE FEEDBACKS DES MANDATAIRES	15
6.1	TEAM+.....	16
6.2	APRÈS-GE.....	17
7	CONCLUSION	17
8	ANNEXES : PHOTOS DE L'ATELIER	19
8.1	RÉFLEXION COLLECTIVE SUR LE THÈME « MOBILITÉ DOUCE ».....	19
8.2	RÉFLEXION COLLECTIVE SUR LE THÈME « ESPACES PUBLICS ET VÉGÉTALISATION ».....	20
8.3	RÉFLEXION COLLECTIVE SUR LE THÈME « VIE DE QUARTIER ».....	21

1 LISTE DES PARTICIPANT·E·S

Participant·e·s :

Böhlen Sarah, Cortésy-Joly Marianne, Crottaz, Michel, Damtsas Laure, Jacquemart Charles, Kirchner Volker Hayo, Richard, Lhuillier Justine, Lienart Audrey, Maitre Nicolas, Odet Jean-Marc, Palma Belinda, Quyen Nguyen, Robert-Charrue Florence, Rochat Yves, Valverde José Lamas, Vuagniaux Christine, Witzig Thomas

Représentants du Service du Territoire de la Ville de Nyon :

- Marie Bussard, Urbaniste, Chef de projet, Service du Territoire,
- William Chibli, Urbaniste, Chef de projet, Service du Territoire
- Giovanna Ronconi, Cheffe du Service du Territoire, Ville de Nyon
- Stéphanie Schmutz, Municipale en charge du Service de la cohésion sociale (SCS), et du Service du territoire (SDT)
- Samuel Wegmann, Auxiliaire démarches participatives, Service du Territoire
- Juliane Waefler : Stagiaire Plan Climat et durabilité

Mandataires en charge d'accompagner le Plan d'Affectation :

- Judith Drouilles, Représentant des mandataires du PA Team +, architecte-urbaniste

Mandataire en soutien au déploiement des activités de l'économie sociale et solidaire (ESS) :

- Constance André-Aigret, Coordinatrice de la Chambre de l'ESS APRÈS-VD

Mandataires pour les démarches participatives :

- Mathieu Pochon, facilitateur, atelier salto
- Cristina Mele, facilitatrice, Interface-Energies

2 OUVERTURE

Madame Stéphanie Schmutz, Municipale en charge du Service de la cohésion sociale (SCS), et du Service du territoire (SDT) accueille les participant-e-s par un mot de bienvenu et remercie les participant-e-s pour leur présence. Elle présente ensuite le cadre général, les trois projets et l'importance d'entendre les besoins des riverain-e-s dans le cadre de cette démarche.

Cadre général

- Nyon est une ville en plein développement, population augmente
- Besoin de créer des espaces publics de qualité et des logements, répondant aux besoins, pour accompagner ce développement harmonieusement.
- Projets en cours au nord des voies répondent à cet objectif : 2 nouveaux quartiers, Martinet et En Prélaz, et le réaménagement du nord des voies CFF

Trois projets

- Réaménagement du pôle gare en cours – côté nord, occasion de créer de nouveaux espaces publics, végétalisés et animés, en plein centre de Nyon, dans un secteur fortement minéralisé,
- En Prélaz et Martinet : 2 nouveaux quartiers avec divers types de logements, des activités et des services à proximité des transports en commun. Martinet = également le lieu d'implantation de la médiathèque
- Également liaison de mobilité douce reliant les quartiers de l'Etraz et Martinet et structurant un futur parc public ; aussi un équipement parascolaire ou périscolaire.
- Occasion de transformer tout ce secteur

Pourquoi est-il important d'avoir votre avis et de comprendre vos besoins ?

- Vous qui vivez ou transitez dans cette partie de la ville, connaissez les lieux, voyez ce qui manque, ce qui est positif, les améliorations à apporter, ce dont il faut tenir compte.
- Connaître vos besoins déjà maintenant permet de les intégrer tôt dans la réalisation de ce projet.

Balade urbaine :

- Permettra de voir directement les lieux concernés, de faire vos propositions et remarques
- Sera suivi d'une séance, pour poursuivre les réflexions, puis d'un apéritif. Merci encore et bonne balade !

3 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'ATELIER

3.1 Secteur En Prélaz

Le Préavis N° 2024/133 au Conseil Communal du 22 février 2024 prévoit :

- La réalisation de logements à proximité du centre-ville, de la gare et d'équipements existants
- L'intégration dans un immeuble d'un équipement public destiné à des activités préscolaires
- La création d'un espace paysager ouvert au public, en synergie avec les aménagements du site du Rocher et porteur de qualités en termes d'environnement et de biodiversité
- L'intégration et optimisation de la liaison de mobilité active entre le chemin de Prélaz et la future passerelle sur l'Asse

Le développement de ce secteur vise à :

- Développer un quartier de densité urbaine composé principalement de logements dont une part de logement d'utilité publique et d'activités ou équipements
- Créer un parc à usage public qui favorise la végétalisation du site, la qualité des espaces publics, les modes doux ainsi que la connexion avec les quartiers voisins

3.2 Secteur Martinet-Gare Nord

Le Préavis N° 2023/110 au Conseil Communal accepté en décembre 2023 prévoit le développement d'un quartier composé de logements sur le secteur du Martinet, dont tout ou partie de logements d'utilité publique et d'activités.

Le Préavis N° 2020/210 au Conseil Communal accepté en février 2021 prévoit pour la Gare (dont Gare Nord) le développement du secteur Gare organisation d'une étude-test.

Les objectifs de ces secteurs visent à :

- Développer d'un quartier mixte composé de logements et d'activités (artisanat, services et commerces de proximité) et de la médiathèque
- Réaliser d'une place à l'échelle des quartiers et largement arborisée
- Assurer le maintien d'une identité propre et forte du secteur du nord des voies
- Participer à la création de l'entrée de ville propre à Nyon depuis le train
- Assurer les continuités d'aménagement de la place nord vers le quartier résidentiel du Martinet, l'axe de Saint-Cergue et le quartier de la Morâche

4 MARCHE COMMENTÉE

4.1 Questions des participant·e·s

Lors de la balade urbaine, dont le plan figure en page suivante, les participant·e·s ont posé un certain nombre de question tout au long du parcours. Elles sont retranscrites ici, les réponses figurent en italique :

4.1.1 En Prélaz :

- **Qu'y aura-t-il à la place du champ ?** *Le projet prévoit des logements, dont une partie de logements d'utilité publique, des activités, des équipements publics ainsi qu'un parc public.*
- **Quel sera le type de logement ?** *Part prépondérante d'environ 80% de logements, dont au minimum 25% de LUP.*

Il existe 4 catégories de LUP à savoir:

- *logements à loyer modéré construits ou rénovés avec une subvention cantonale ;*
- *logements adaptés avec accompagnement ;*
- *logements pour étudiants ;*
- *logement à loyer abordable construits avec ou sans subvention cantonale. Dans cette catégorie, il existe également la possibilité de faire des logements coopératifs innovants et participatifs*

A ce stade, le type de LUP n'a pas encore été défini.

- **Quel est le type d'affectation du terrain actuel ?** *Le terrain actuel est affecté en 3 zones : l'une en zone d'ordre non contiguë, la seconde en zone de verdure et la 3ème en aire de forêt ; l'ensemble est soumis à un plan d'affectation. Le terrain est partiellement utilisé à des fins agricoles ; cet usage n'est pas conforme aux affectations en vigueur dans la parcelle.*
- **Un adolescent passe derrière la barrière de chantier, un participant est interloqué par sa présence.** *Il s'agit du chemin des écoliers qui permet aux écolier·ère·s de se rendre depuis l'école du Rocher jusqu'au quartier de l'Etraz.*
- **Quel type de passage est-il prévu ?** *Un passage de mobilité douce*

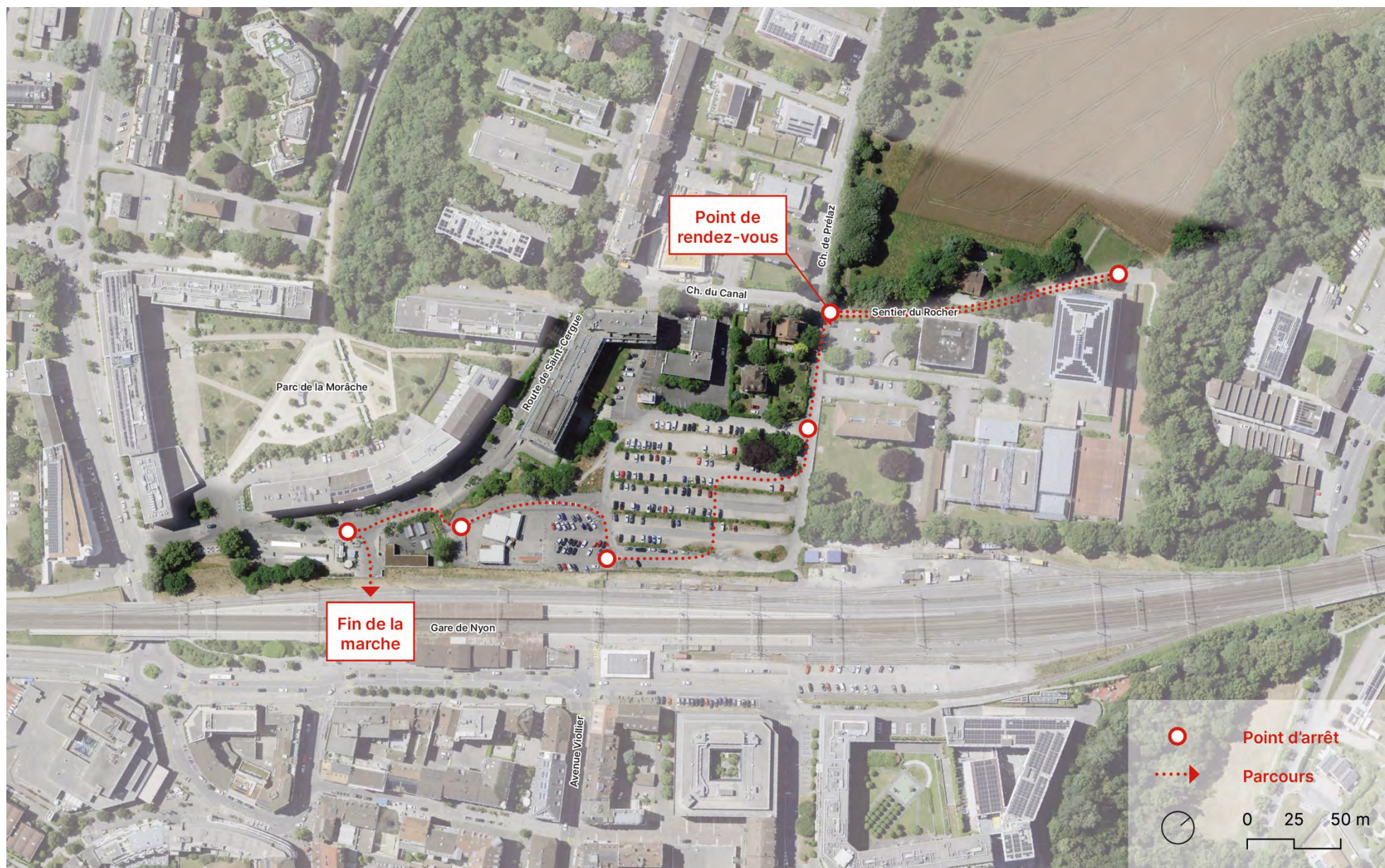
4.1.2 Martinet- Nord Gare:

- **Quels bâtiments sont compris dans le périmètre de projet ?** *Les bâtiments des parcelles 632, 635, 636 et 1247 sont dans le périmètre. Les bâtiments plus récents des parcelles 630, 4890, 5064, 5065, 5066 font partie du périmètre mais seront conservés tel quel.*

- **Y aura-t-il encore un parking ?** *Non, le périmètre sera réaménagé, il y aura des bâtiments qui seront compris dans ce périmètre. Les parcelles sises sur le Chemin du Canal sont prises en compte dans le développement du projet. Le Plan d'Affectation Le Martinet qui date de 2000 sera abrogé, de nouvelles règles de constructions seront légalisées. Il y aura un parking uniquement pour les habitant·e-s/employé·e-s.*
- **Où seront les logements ?** *Il est prévu une densification à la place du parking du Martinet. C'est une opportunité incroyable de densifier à proximité de la gare.*
- **Qu'en est-il du parc à chien ?** *La Municipalité a annoncé dans sa réponse au postulat pour le parc à chien que c'était un projet temporaire, d'ici au développement du secteur.*
- **Y aura-t-il le maintien d'un espace de verdure ?** *L'objectif est de développer un quartier résilient pour répondre aux enjeux climatiques. C'est-à-dire que les îlots de fraîcheurs seront pensés et qu'il y aura toute une réflexion sur l'intégration d'une trame végétale dans le quartier*
- **Les logements auront-ils une visibilité sur les rails ?** *La façade côté gare sera principalement occupée par des activités et non du logement.*
- **Le PA des années 2000 est-il abandonné ?** *Oui.*
- **Quelle est l'emprise du projet de développement des voies CFF sur la parcelle ?** *L'emprise précise n'est pas encore déterminée. Le développement des infrastructures CFF passera sur le bâtiment de la gare du train NStCM. Comme le projet prévoit des voies supplémentaires pour augmenter la fréquence des trains, il faut de la place pour accueillir l'extension des voies. Nous sommes dans l'expectative de 2027 pour connaître l'emprise des voies (vote des Chambres fédérales). Dans l'intervalle, la Ville de Nyon doit avancer, elle a une volonté forte d'aménager la gare pour la rendre plus attractive tout en renforçant la végétalisation. Elle doit également gérer la transition entre les voies CFF et la façade des bâtiments.*
- **Comment sera la place publique ?** *L'objectif est de réaliser une place publique à l'échelle des quartiers, qui participe à l'interface multimodale de la gare.*
- **Y a-t-il un plan d'intégration de la sortie du Nyon - St-Cergue ?** *Oui, c'est intégré dans les réflexions.*
- **Y a-t-il des plans d'intégration des transports publics compte tenu de la densification importante du projet ?** *Selon les études déjà menées sur l'interface multimodale de la gare, les arrêts de bus restent au sud des voies.*
- **Y a-t-il un plan pour intégrer la route côté ouest de la sortie de la gare ?** *Oui, cela fait partie du périmètre de l'interface de transports publics.*

- **Qui pourra accéder au passage sous-voie, les piéton-ne-s et les vélos ?** Il y aura un passage sous voie ou pourront passer les piéton-ne-s, les cyclistes devront mettre un pied à terre. La Municipalité a déposé un préavis pour élargir le passage sous voie existant pour accueillir des vélos mais il a été refusé par le Conseil communal.
- **Comment sera l'espace public à proximité de la Roulotte lorsqu'il y aura plus de voies ?** L'espace public sera réduit devant la sortie du passage sous voie existant. C'est pourquoi une place publique sera créée plus à l'est.
Le long du mur de soutènement, la Ville souhaite aménager des niches pour accueillir des services, vélostation, etc...
- **Y'aura-t-il des commerces en souterrain dans la gare ?** Non, mais les niches dans le mur de soutènement de la nouvelle voie CFF pourront être utilisée par des commerces.
- **Y a-t-il un plan d'intégrer le parc de la Morâche dans la réflexion ?** Cela se fera dans le cadre d'une planification séparée. L'objectif ici est d'assurer les liens entre l'interface de la gare et le parc.
- **De quelle taille seront les niches ?** Les études sont en cours au niveau technique avec les CFF.
- **Comment le rapprochement avec l'habitat est-il prévu ? Y aura-t-il des protections sonores pour réduire les nuisances ?** Il faudra voir avec les CFF, dans tout nouvel aménagement d'une voie ils doivent respecter les normes de bruits en vigueur.
- **Les nuisances sont déjà élevées aujourd'hui, nous sommes impactés en tant que riverain habitant la Route de Saint-Cergues. Si deux ou trois voies sont rajoutées, sans mur anti-bruit, cela risque d'être désagréable.**

4.2 Plan de la marche commentée



5 RÉFLEXION COLLECTIVE SUR TROIS THÉMATIQUES CLÉS

5.1 Thème 1 : Mobilité douce



Constats / propositions

- ① Pont, axe vélos, chemin du Canal à vélo
- ② Points pour passer avec le vélo
- ③ Dépose-minute organisé par la gare
- ④ Parking proche de la gare
- ⑤ Sécurité vélo, parking
- ⑥ Conserver voitures Mobility
- ⑦ Direction Gare
- ⑧ Direction Ecole
- ⑨ Dépose-minute école
- ⑩ Dépose-minute piscine
- ⑪ Stationnement vélo
- ⑫ Uniquement piétons
- ⑬ Pistes cyclables et 30 km/h

Points d'attention spatialisés

- ▲ A Voitures + Piétons
- ▲ B Bouchons Sud + Nord
- ▲ C Jonction, attention au sens et contre-sens

Points d'attention généraux

- Revêtement des sols perméables
- Créer un lien Route de Saint-Cergue - Tribunal
- Parking Public pour 200 voitures
- Séparer les voies vélos - piétons
- Encourager la liaison Morâche - Etraz par la passerelle

5.1.1 Restitution en plénière

Mobilité douce :

- Renforcer la sécurité autour de la gare. Il y a des piéton-ne-s, des voitures, des vélos notamment autour de la gare qui se trouvent au même endroit
- Déplacer et aménager un espace pour les vélos à proximité de la pharmacie
- Réaliser un tracé pour les vélos qui relierait la pharmacie devant la gare à la future passerelle. La proximité de la gare serait réservée aux voitures et aux piéton-ne-s. Ou bien, créer une liaison entre le sud et le nord de la gare avec un passage. Pour combler les différences de niveaux, construire une passerelle ou un pont
- Prévoir un espace sécurisé et payant pour les vélos comme il en existe dans d'autres gares pour éviter les vols

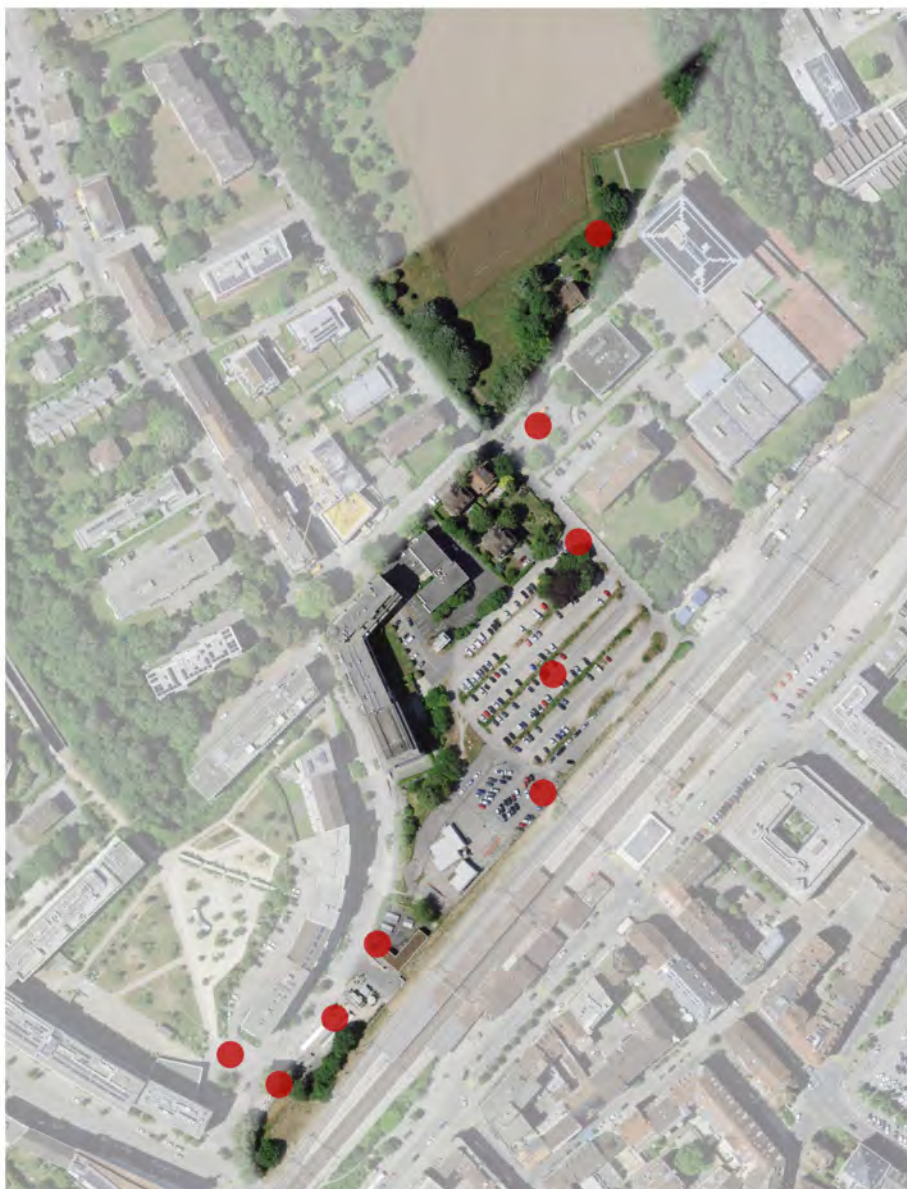
Stationnement :

- Garder suffisamment de places de dépose-minute notamment à la piscine ou à l'école
- Prévoir un parking souterrain pour les voitures. La suppression de la place de parking du Martinet crée de la frustration pour les habitant-e-s de Nyon, les usager-ère-s occasionnels, les pendulaires qui se parquent à la gare pour ensuite prendre le train

Articulation des types d'usager-ère-s

- Prendre en compte chaque type d'usager-ère ; les cyclistes, les piéton-ne-s, les voitures, les trottinettes afin d'articuler toutes ces idées

5.2 Thème 2 : Espaces publics et végétalisation



Constats / propositions

- Centres d'intérêts

Espaces publics

- Cacher les poubelles
- Plus d'assises, de bancs, bancs pour attendre avec des arbres
- Lieux de pique-nique
- Parc enfants
- Propreté, sécurité, lumière
- Manque d'eau
- Revêtement adapté aux piétons et aux vélos, non goudronné
- Inclusivité des aménagements
- Espace public clairement identifié
- Martinet, Parc public relié

Trame végétale

- Arbres abattus à cause de la nouvelle voie?
- Végétation, assez d'ombre
- Liaison des espaces par les arbres
- Liaison par harmonie des aménagements et de la végétalisation
- Visuellement accueillant

Mobilité douce

- Relier à pied, à vélo, en bus, zone 20km/h
- Parking pour les vélos à proximité de la gare
- Voie vélo
- Abris couverts
- Accès par route de Saint-Cergue

Flux et stationnement

- Beaucoup de personnes (écoliers)
- Dépose-minute à améliorer; dépose-minute école, gare, piscine, sport
- Difficulté de dévier la circulation
- Danger des voitures place de la Gare
- Contenir les voitures pour favoriser l'accessibilité piétonne
- Parking souterrain au Martinet

5.2.1 Restitution en plénière espaces publics et végétalisation

Trame végétale :

- Développer la végétalisation en créant des espaces publics couverts par la végétation.
- Rendre les différents espaces homogènes, actuellement c'est hétéroclite
- Prévoir des espaces ombragés
- Prévoir des zones d'eau dans les espaces.
- Créer un rideau de verdure contre les voies CFF, tout au long de la longueur des voies si le projet CFF l'autorise
- Replanter les arbres abattus lors de la création de la nouvelle voie CFF

Sécurité des enfants :

- Assurer la sécurité des enfants. Rendre piétonne le Chemin de Prélaz entre l'école du Rocher jusqu'au parking du Martinet pour favoriser les flux des enfants
- L'accès du parking du Martinet devrait être revue pour garantir la sécurité des enfants

Mixité des usages :

- Développer des espaces pouvant accueillir des usages différents
- Penser ces espaces pour qu'ils soient inclusifs, accueillants

Promouvoir l'attractivité et l'esthétisme :

- Rendre ces espaces beaux, visuellement accueillant
- Rendre ces espaces attractifs en contenant, par exemple les voitures surtout du côté de la gare.

5.3 Thème 3 : Vie de quartier et programmation des activités de l'ESS



Constats / propositions généraux

Vie de quartier

- Lieux de socialisation (sports, parc à chien, etc...)
- Parc communautaire
- Bancs + Tables
- Mixité générationnelle
- Liaison par harmonie des aménagements et de la végétalisation
- Visuellement accueillant
- Attention aux bruits des loisirs et des commerces

Programmation

- Epicerie de quartier
- commerces de proximité
- restaurants
- restaurateurs
- Pas de zone de commerces

Flux

- Difficulté de dévier la circulation
- Circulation ou intégration des flux
- Contenir les voitures pour favoriser l'accessibilité piétonne

Constats / propositions localisées

- Ⓐ Supermarché ? Marché ?
- Ⓑ A manger et à boire au centre sportif
- Ⓒ Crèches
- Ⓓ Soliderie, lieu de rencontre, lieu de quartier
- Ⓔ Logements 7 étages
- Ⓕ Gare, plus de propositions pour manger et boire

5.3.1 Restitution plénière vie de quartier et programmation de l'ESS

Vie de quartier :

- Conserver le parc à chien c'est extrêmement important, ces parcs jouent un rôle de rencontres sociales entre propriétaires
- Prévoir des bancs, des tables, des équipements urbains pour créer une mixité sociale et générationnelle dans le quartier.
- Prévoir des installations urbaines pour tout le monde, comme une ludothèque, un centre sportif.

Programmation :

- Accueillir des commerces de petites surfaces, des commerces de proximité, des épiceries, des produits locaux, des commerces à prix abordables.
- Proposer des services de restauration, des métiers de bouche, des salons de thés, cafés, restaurants spécialisés. A Nyon la demande est importante pour la cuisine plus exotique.
- Distribuer les commerces sur toute la longueur du quartier et en dessous des nouvelles voies de la gare

Points de vigilance :

- Éviter de créer un 2^{ème} ou 3^{ème} centre-ville. Pour créer des quartiers comprenant des logements, il faut faire attention aux nuisances sonores et aux flux des personnes surtout que dans le secteur les nuisances sonores sont déjà présentes
- Gérer les flux des personnes, car ces quartiers sont déjà enclavés.
- Ne pas créer une cité dortoir, mais un quartier avec une vie de quartier et des commerces

6 LE FEEDBACKS DES MANDATAIRES

Madame Judith Drouilles architecte-urbaniste du bureau Team+, en charge de réaliser le Plan d'Affectation des secteurs ainsi que Madame Constance André-Aigret, Coordinatrice de la Chambre de l'ESS APRÈS-VD sont toutes deux conviées à participer à l'atelier en tant qu'observatrices.

A ce titre, leur mission est de papillonner autour des tables et de recueillir les informations afin de nourrir le diagnostic des riverain.es. Afin de structurer leurs propos, trois questions leur ont été posées;

1. Quelles sont les idées que vous reprenez et qui vont dans le sens des intentions du projet que vous développez ?

2. Quelles sont les idées nouvelles qui vous inspirent ?
3. Quels points d'attention s'agirait-il de traiter pour tendre vers un projet de qualité ?

Les points ci-dessous restituent leurs propos.

6.1 Team+

Idées

- Mixité générationnelle et sociale
- Penser des espaces attractifs et agréables
- Créer une cohésion de l'ensemble de ce quartier par des espaces végétalisés entre la gare et En Prélaz, des espaces plantés qui accompagnent les cheminements
- Réfléchir à des axes transversaux pour organiser les mobilités à l'intérieur de ce quartier

Idées nouvelles

- Meilleure gestion des dépose-minute notamment dans le secteur de la gare et dans le secteur de l'école ou en lien avec le centre sportif
- La programmation des activités complémentaires à celles du centre-ville pour ne pas dévitaliser mais suffisante pour maintenir une vie de quartier
- Prévoir un rideau de verdure pour préserver les habitants des nuisances générées par la gare et les trains
- Conserver un parc à chiens pour favoriser le lien social
- Maintenir et penser les différents usages en lien avec ce potentiel de cohésions sociales et lieux de rencontre

Points d'attention :

- La disparition du parking soulève beaucoup d'inquiétude. Il semblerait que vous souhaitiez qu'il reste un parking pour les gens qui vont prendre le train, mais aussi un parking pour se rendre au tribunal. C'est un centre névralgique donc il faut repenser son avenir.
- La place de la verdure et de l'arborisation qui est prédominante dans le quartier d'En Prélaz mais qui doit s'étendre et perdurer dans tous le quartier
- Crainte du bruit, les nuisances générées par la gare et les trains et les potentielles activités qui pourraient se développer dans le quartier.

- Conflits d'usage et le besoin de hiérarchisation des axes de mobilités et des différentes vitesses pour avoir un quartier apaisé.

6.2 Après-GE

- Encourager la mixité sociale, intergénérationnelle entre les différentes classes sociales et offrir des services de proximité abordable pour toutes et tous.
- Prendre soin de l'aspect visuel, rendre beau
- Assurer la complémentarité avec le centre-ville et les activités déjà existantes
- Valoriser des commerces avec des produits locaux
- Valoriser le type de commerces, comme la Roulotte, la Soliderie, voire les transférer dans le nouveau projet
- Concevoir des lieux abordables et qui plaisent à tout le monde
- Assurer la cohérence entre ces trois thèmes qui fait sens

7 CONCLUSION

Madame Giovanna Ronconi, Cheffe du Service du Territoire, Ville de Nyon propose une méta synthèse pour clore cet atelier. Les propos sont ceux évoqués par les participant-e-s lors de l'atelier.

Mobilité douce :

- C'est un capharnaüm ; vélos, bus, piéton·ne·s, il y a des voitures partout.
- Réorganiser les modes, créer un axe vélo unique et assurer la cohabitation des modes pour assurer l'accessibilité
- Sécuriser les vélos du vol en les mettant dans un lieu fermé : *« J'ai des copines qui se sont fait piquer leur vélo, ils ont même piqué ma sonnerie »*

Sécurité des enfants :

- Créer un axe vélo depuis la Morâche qui longe les immeubles et qui jusqu'à l'école du Rocher pour assurer la sécurité des enfants ; *« Les écoliers sont en grand nombre, comment les sécuriser, les contenir ? »*

Espace public :

- Préserver les arbres existants, les laisser prendre de la hauteur pour ajouter de la verdure tout autour : « *Vous n'allez pas supprimer les arbres dans l'espace public ? J'ai pour mission dans ma vie de défendre les arbres* »
- Créer un espace public inclusif et intergénérationnel et où chacun-e puisse se promener librement
- Sécuriser l'espace public par l'ajout de lumière : « *Attention à la lumière, il fait vite nuit, cela aide à la sécurité* »
- Ajouter des points d'eau et des zones d'ombres « *Dans le parc de la Morâche, il n'y a pas d'eau ni même d'ombre* »

La vie de quartier :

- Densifier le quartier, « *il y a une forte pression pour pouvoir accéder aux logements à Nyon. La densité est agréable, cela permet une vie communautaire* », « *Les gens vont habiter là où il y la voiture. Oui, des immeubles denses* »
- Prévoir un parc communautaire à En Prélaz qui privilégie les événements
- Maintenir la Soliderie et la Roulotte. « *La Roulotte est très fréquentée. L'atmosphère est très sympa. Cela contribue à la vie communautaire* »
- Proposer un supermarché, une buvette, mais tenir compte de l'existant « *il y a un Kebab tout près* »

8.3 Réflexion collective sur le thème « Vie de quartier »

